

DÉLIBÉRATION n° **2024-043** de la séance du **14/11/2024**

OBJET : **Rapport d'orientation budgétaire 2025**

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi quatorze novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres à Grandchamp-des-Fontaines, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 19 Nombre de voix : 28

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Nicolas CRIAUD, Yvon LERAT, Jean-Pierre AUDELIN, Anthony BERTHELOT, Xavier BONNET, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Bernard LEBEAU, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Emmanuel TERRIEN, Alain VEY.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Marie-Ère BRIAND-BOUIN avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › Mme Lydie MAHÉ avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Rodolphe AMAILLAND avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Edith MARGUIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre AUDELIN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Claire HUGUES, Sylvain SCHERER, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable communication externe.

À l'unanimité, M. Yvon LERAT a été désigné secrétaire de séance.

Rapport d'orientation budgétaire 2025

EXPOSÉ

Les collectivités et établissements publics locaux font face à un resserrement de leur capacités financières et à des difficultés à recruter et à mobiliser les compétences dont ils ont besoin. Cela au moment même où la demande de service public et de présence sur le territoire est forte et où les transitions écologiques, numériques, sociales et sociétales appellent des investissements sans précédent.

La raison d'être du Centre de gestion comme son projet de mandat le placent aux côtés et au service de ces acteurs pour les soutenir dans le pilotage et la gestion de leurs ressources humaines et les accompagner dans ces mutations.

Dans cette perspective, l'année 2025 sera l'occasion de poursuivre la mise en œuvre des orientations stratégiques 2020-2026 pour :

- Continuer à développer notre présence sur le territoire et la qualité de nos relations et de nos coopérations
- Accroître la professionnalisation de nos offres de service et leur diversité
- Fédérer les employeurs autour de la santé au travail et des conditions d'exercice
- Poursuivre la modernisation de nos pilotages et de nos modes de travail
- Accroître la coopération régionale et passer à une échelle de mutualisation supplémentaire

Pour ce faire, les dépenses de fonctionnement du budget principal sont appelées à augmenter de 4,2%, à hauteur de 11,2 millions d'euros. Les recettes sont estimées en hausse de 4,3% hors recettes exceptionnelles, le projet de vente des locaux Le Bizet venant renforcer cette croissance à hauteur de 8,5%, soit 11 612 000 €. Ces orientations stratégiques et financières permettent d'envisager un résultat de fonctionnement autour de 306 000 €.

Le budget annexe régional, toujours dominé par les dépenses et recettes liées à l'organisation des concours, traduit néanmoins la prise d'ampleur du schéma régional et son ancrage dans des actions ambitieuses, territorialisées, au bénéfice du pilotage et de la gestion des ressources humaines des collectivités et établissements publics de la région des Pays de la Loire. Le déploiement du dispositif de protection sociale complémentaire en est l'illustration exemplaire. Avec des dépenses en retrait de 12% (1 529 700 €) et des recettes stables (1 287 000 €), il devrait présenter un déficit de l'ordre de 242 000 €, aisément financé par le résultat cumulé antérieur, supérieur à 2 300 000 €.

Après un bref rappel du contexte économique et législatif dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire en cours, le rapport d'orientation budgétaire joint en annexe apporte des éléments de rétrospective financière, tant pour le budget principal que pour le budget annexe, avant de présenter les orientations stratégiques et financières qui président à l'élaboration du futur budget.

DÉLIBÉRÉ

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment son article 33 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique :

- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport d'orientation budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD